

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
<b>Herausgeber:</b>	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	14 (1908)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Numismatique de l'évêché de Sion. Deuxième partie
<b>Autor:</b>	Palézieux-du Pan, M. de
<b>Kapitel:</b>	I: Walter Supersaxo
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-172450">https://doi.org/10.5169/seals-172450</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

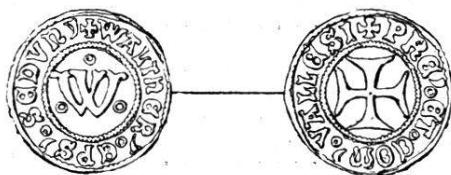
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

I. — **Walther Supersaxo**, évêque, 1457-1482.

1. — *Obole ou denier<sup>1</sup> sans millésime.*

Entre deux cercles de grènetis A 60 **✚ WALTHER.**  
**EPS. SEDVR.**

Dans le champ **W** accompagné de trois annelets.



R. Entre deux cercles de grènetis A 60 **✚ PRE. ET**  
**COM. VALLESI**  
Croix pattée.  
Bill. Mod. 0,016. Poids 0,39. Deux var. RR.  
Coll. de Palézieux.

2. — *Quinaire, soit quart ou sparguli, sans millésime.*

Entre deux cercles de grènetis A 60 **✚ WALTHER.**  
**EPS. SEDVR.**

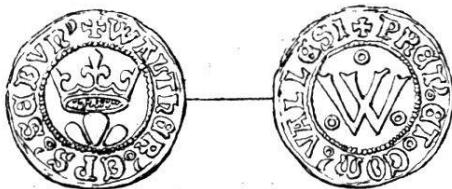
<sup>1</sup> Il y aurait lieu de chercher à établir si cette pièce est un denier ou une obole. Voici ce qu'on peut dire à cet égard, sans entrer dans le détail : D'après l'ordonnance de 1479 (*Revue, op. cit.*, t. X, p. 228), le quart du Vallais devait peser 0,882. Si la pièce décrite sous le n° 1, du poids de 0,39, était une obole, le denier aurait sans doute pesé le double, soit à l'état de bonne conservation 0,800. Dès lors, le denier et le quart auraient eu le même poids, ce qui est inadmissible.

D'autre part, cette ordonnance de 1479 ne mentionne pas de deniers, mais seulement des oboles, des quarts et des plapparts. En supposant que ces trois pièces fussent alors les seules émises, on peut comprendre que l'obole pèse 0,40 et le quart 0,88, puisque le denier n'existe pas. Le poids trop fort de l'obole, relativement au quart, se trouvait racheté par un affaiblissement proportionné du titre.

Mais on peut aussi faire observer que l'ordonnance de 1479 n'est peut-être pas la seule qui ait existé, et que, pendant les vingt-cinq ans de règne de l'évêque Walther Supersaxo, il est possible que des deniers aient été ordonnés.

On voit qu'il n'est pas aisément de se prononcer absolument entre les termes de *denier* ou *d'obole* appliqués à la pièce n° 1, mais jusqu'à preuve du contraire il semble préférable de la considérer comme une obole. (*Note de la réd.*)

Dans le champ le premier quartier des armes Supersaxo.



R. Entre deux cercles de grènetis (A 60) **★ PRÆT' ET  
• COM' VALLÉSI**

Dans le champ **W** accompagné de trois annelets.

Bill. Mod. 0,017. Poids 0,45. RR.

Coll. de Palézieux.

3. — *Quinaire, soit quart ou sparguli sans millésime.*

Droit semblable à celui du n° 2.

R. Semblable à celui du n° 2, sauf **★ PRÆF' ET  
COMES • VALLÉS'**.

Bill. Mod. 0,018. Poids 0,50. RR.

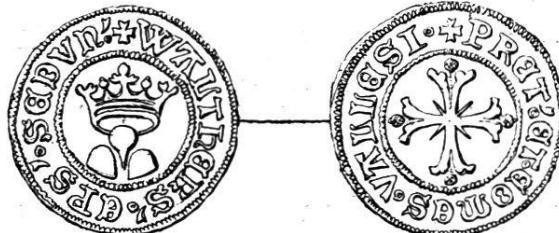
Mus. de Sion.

A. Blanchet, *Numismatique*, 1866, vign. — Escher,  
p. 78, n° 45.

4. — *Plappart sans millésime.*

Entre deux cercles de grènetis (A 60) **★ WALTHERS'  
EPS' SEDVN'**

Dans le champ, le premier quartier des armes Supersaxo.



R. Entre deux cercles de grènetis (A 60) **★ PRÆT' ET  
• COMES • VALLÉSI**.

Croix chardonnée.

Bill. Mod. 0,021. Poids 4,95. U.

Coll. Stroganoff.

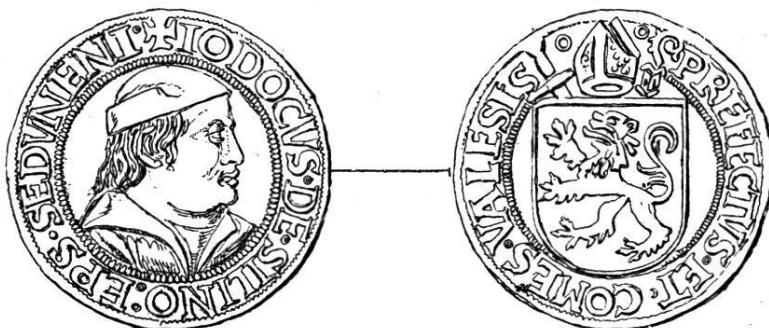
A. Blanchet, *Numismatique*, 1864, pl. I, n° 1.

II. — **Jodocus de Silinen**, évêque, 1482-1496.

5. — *Teston ou dicken sans millésime.*

Entre deux cercles de grènetis (A 60) ♦ **IODOCVS · DE · SILINO : EPS · SEDVNENI ·**

Buste à col rabattu, de trois quarts à droite, la tête coiffée d'un bonnet, de profil à droite.



R. Entre deux cercles de grènetis (A 6) **PREFECTVS · ET · COMES · VALESIS**

Armes de l'évêché de Sion portant en cœur l'écu de Silinen surmonté d'une mitre accompagnée de deux annelets.

AR. Mod. 0,029. Poids 9,80. RR.

Mus. de Vaud.

Schulthess, vol. II, p. 221, n° 4743. — R. Blanchet, pl. VIII, n° 4. — S. Poole, p. 360, n° 3.

6. — *Teston ou dicken sans millésime (essai).*

Semblable au n° 5.

AR. Mod. 0,030. Poids 15,96. U.

Coll. Gessner.